

L'économie française



Dossier de presse

sous embargo jusqu'au 11 juillet 2017 à 18h00



Sommaire



Introduction

Les dossiers

1. Big data et mesure de l'économie : avancées et interrogations
2. L'évolution du compte des ménages par grandes catégories entre 2011 et 2015
3. Le taux d'épargne dans les pays développés : comment les comparer, comment les expliquer ?



Les liens utiles

L'Insee en quelques mots



La collection *Insee Références* propose un état des lieux périodique des grandes questions économiques et sociales. Les données et les commentaires se fondent sur les sources et les méthodes d'analyse de la statistique publique.

Dans la même collection

Parus

Tableaux de l'économie française, édition 2017
Égalité homme-femme, édition 2017
Emploi, chômage et revenus du travail, édition 2017

À paraître

Les entreprises en France, édition 2017
France Portrait Social, édition 2017



Sous embargo jusqu'au 11 juillet 2017 à 18h00

Introduction

Comme chaque année, ***l'Économie Française*** présente les comptes nationaux détaillés de l'année écoulée, accompagnés d'une **vingtaine de fiches** et de dossiers thématiques. Les **trois dossiers** de l'édition 2017 invitent à se pencher sur trois aspects de la mesure de l'économie : sa rapidité, sa granularité et le degré auquel elle est comparable entre pays. Les comptes nationaux sont le principal instrument de cette mesure. Leur atout est d'offrir une vision articulée et exhaustive des économies nationales, mais leurs résultats complets ne sont disponibles qu'avec un certain délai, ils ne descendent pas dans le détail des situations individuelles des agents et, malgré leur fort degré d'harmonisation entre pays, leur utilisation en comparaison internationale ne doit pas aller sans précautions.

Le premier dossier s'intéresse aux **big data**. De quelles améliorations sont-elles porteuses ? Contrairement à une idée répandue, les gains à en attendre ne sont pas forcément du côté de la rapidité. Ces données sont certes disponibles en temps quasi-réel et à haute fréquence mais leur qualité et surtout la stabilité de l'information qu'elles contiennent ne sont pas toujours assurées. L'intérêt des *big data* pour la statistique publique résiderait plutôt dans la possibilité de mesurer les phénomènes sur grande échelle à niveau fin : le domaine des prix en est la meilleure illustration. Ces données peuvent aussi contribuer à la mesure de phénomènes émergents, tels que le développement de la nouvelle économie, en complémentarité plutôt qu'en concurrence des sources traditionnelles, qui en mesurent déjà de nombreux aspects.

Le second dossier revient sur une manière plus classique de **produire une information économique à niveau plus fin que celui des comptes**, en les désagrégeant sur la base de données d'enquête auprès des ménages. L'Insee a investi sur cette démarche depuis le début des années 2000 et ce dossier présente une actualisation de ces comptes par catégorie sociale.

La question de la comparabilité est enfin illustrée par le troisième dossier consacré aux **taux d'épargne des pays de la zone euro**. Comparer les taux d'épargne à environnement institutionnel donné requiert un certain nombre de retraitements des données brutes de la comptabilité nationale. Même après retraitements, ces comportements d'épargne restent très variables d'un pays à l'autre, pour des raisons difficiles à identifier.

L'économie française

Chiffres-clés de l'année 2016

**178 000 créations nettes
d'emploi : accélération**



10,1 %
Taux de chômage



+ 1,8 %

Le pouvoir d'achat
des ménages accélère



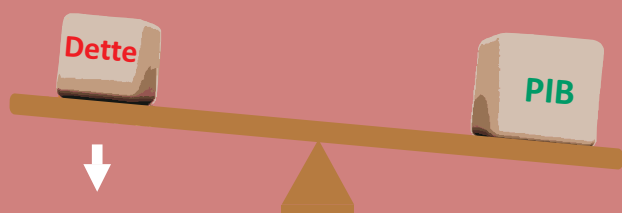
- 0,4 point

Le taux d'épargne fléchit

Le déficit public atteint
75,9 milliards d'euros
soit **3,4 %** du PIB
après **3,6 %** en 2015



2147 milliards d'euros
de dette publique
au sens de Maastricht



La dette publique augmente de
0,7 point à **96,3 %** du PIB

Le déficit
commercial
se dégrade de
2,3 milliards d'euros



Les dossiers



Sous embargo jusqu'au 11 juillet 2017 à 18h00

1. Données massives, statistique publique et mesure de l'économie

p.59 de l'ouvrage

- L'arrivée des *big data* introduit deux ruptures majeures : un niveau de détail très élevé et un accès quasi-immédiat.
- Les requêtes des internautes reflètent l'activité des acteurs économiques, mais n'offrent pas les mêmes garanties de stabilité que les sources traditionnelles.
- Les données de caisse de la grande distribution devraient permettre à l'Insee de publier des indices de prix à un niveau plus fin
- Les données web sur l'activité des entreprises peuvent être croisées avec les données des registres ou les données comptables.

De nouvelles sources de données pour la statistique publique

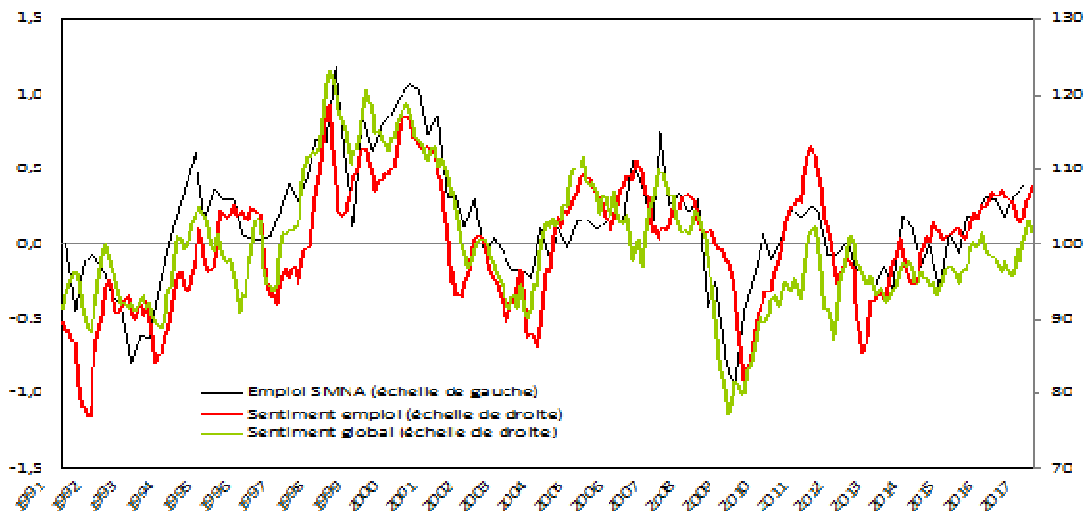
La multiplication des traces numériques générées par l'activité des individus ou des entreprises ainsi que la capacité croissante à les stocker et à les analyser sont à l'origine du phénomène dit des « *big data* ». S'appuyer sur de grandes quantités de données individuelles n'est évidemment pas une nouveauté pour la statistique publique, qui exploite à la fois des données d'enquêtes, de recensement et une grande variété de sources administratives. Mais **l'arrivée des *big data* introduit deux ruptures majeures, une volumétrie bien supérieure et un accès quasi-immédiat.** Tirer parti de ces avantages se heurte néanmoins à plusieurs obstacles, car ces données ne sont pas non plus sans défauts : elles sont de formats complexes et très variables, leur mobilisation peut nécessiter des investissements techniques coûteux, leur représentativité n'est pas toujours garantie, de même que leur pouvoir prédictif.

Recherches sur le web et sentiment médiatique : des pistes intéressantes mais insuffisantes à améliorer la prévision à court terme

Un premier exemple d'application concerne le suivi de la conjoncture. L'idée est d'utiliser des données recueillies sur le Web pour contribuer au « *nowcasting* », c'est-à-dire la prédiction d'un présent qui ne sera connu dans tous ses détails que bien plus tardivement.

On peut notamment tirer parti de la fréquence de certains termes dans les recherches des internautes. L'intuition est que, compte tenu de la généralisation d'internet, les requêtes des internautes offrent un reflet de l'activité concrète de la plupart des acteurs économiques. Tester cette intuition a été facilité par la mise à disposition de l'outil *Google Trends* qui permet de récupérer les évolutions temporelles des requêtes des internautes, depuis 2004, sur des termes précis, tels que « allocation chômage ». Une telle série est de fait corrélée à l'évolution du chômage BIT, mais cette similitude du mouvement d'ensemble ne suffit pas à garantir un pouvoir prédictif élevé en temps réel. Le même constat vaut pour une tentative de mesure d'un « sentiment médiatique » relatif à l'emploi, construit par analyse du contenu de la presse en ligne.

Variations trimestrielles de l'emploi salarié en France et indicateurs mensuels de sentiment médiatique



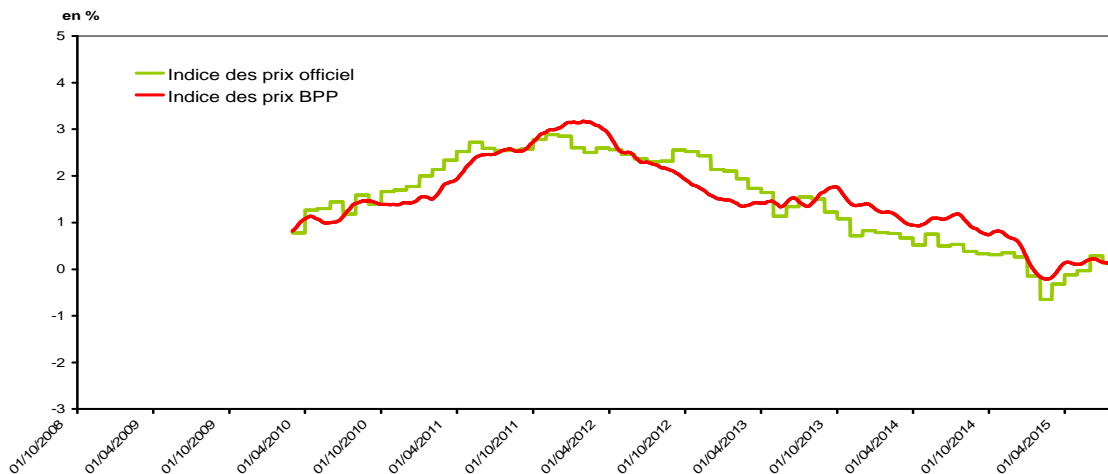
Source : Bortoli, Renault et Combes (2017)

Si la mesure des comportements de recherche sur le web ou l'analyse du sentiment médiatique sont des sujets pertinents pour eux-mêmes et qui méritent d'être approfondis, on doit donc rester beaucoup plus prudent sur leur apport au diagnostic conjoncturel. **Leur performance prédictive est au mieux du même ordre de grandeur que celle des sources traditionnelles, sans offrir les mêmes garanties de stabilité.**

Big data et mesure des prix

Mais l'amélioration du diagnostic conjoncturel n'est qu'une des applications possibles des *big data*. Un autre domaine important est celui de la mesure des prix. La mesure des prix peut s'appuyer sur la collecte de prix en ligne : on parle de « *webscraping* ». Depuis une dizaine d'années, le « *Billion Prices Project* » applique cette démarche à la production d'indices alternatifs aux indices officiels. Pour la plupart des pays développés, ces indices s'avèrent plutôt cohérents avec la mesure officielle des prix. Le recours au *scraping* est aussi à l'étude dans certains instituts et, en France, certains prix sont d'ores et déjà récupérés sur le web. Mais la préférence va à un autre type de *big data*, les données des tickets de caisse récupérées auprès des grandes enseignes de la distribution, qui ont l'avantage d'informer à la fois sur les prix et les quantités achetées. Le projet « données de caisse » actuellement conduit par l'Insee devrait déboucher à l'horizon 2020. **Moins onéreuses que la collecte traditionnelle par enquêteur, les données de caisse permettront également de produire à terme de nouvelles statistiques grâce au détail et au volume des informations collectées :** indices pour des segments particuliers de la consommation, indices régionaux...

Taux d'inflation annuel dans la zone euro : indice officiels et du Billion pricesproject



Source : Cavallo et Rigobon (2016)

Combiner big data et sources traditionnelles pour mieux appréhender l'économie numérique

Potentiellement, les *big data* constituent enfin un gisement de données particulièrement pertinent pour la mesure de l'économie numérique. Des travaux expérimentaux ont par exemple utilisé le *webscraping* pour mieux identifier les entreprises appartenant au secteur du numérique. Le recours à ces données peut également permettre de mieux suivre le développement de l'économie collaborative. Ces démarches sont complémentaires de la mobilisation des sources traditionnelles. **Ce que le Web révèle sur l'activité des entreprises peut être croisé avec les données des registres ou les données comptables déjà mobilisées par la statistique publique.** Ces informations peuvent aussi être confrontées avec les résultats des enquêtes directes auprès de ces entreprises comme auprès des ménages. Côté entreprises, l'enquête communautaire sur l'usage des technologies de l'information et de la communication et du commerce électronique informe depuis 2002 sur leurs usages du numérique, y compris, tout récemment, leur propre recours aux *big data*.

2. Les revenus, la consommation et l'épargne des ménages par grande catégorie entre 2011 et 2015

p.79 de l'ouvrage

- **Plus un ménage est aisé, plus le poids des revenus du patrimoine est important.**
- **La prise en compte des transferts monétaires entre ménages réduit légèrement les inégalités.**
- **Le taux d'épargne des ménages décline de 1,4 point entre 2011 et 2015.**
- **Entre 2011 et 2015, on constate une réduction des inégalités de revenus.**

Les comptes nationaux mesurent de façon exhaustive, dans un cadre conceptuel cohérent et harmonisé au niveau international, les revenus, la consommation et l'épargne d'un ménage représentatif. Pour décrire les disparités entre ménages, il faut recourir aux enquêtes auprès des ménages. Grâce à un rapprochement rigoureux du champ, des concepts, et des définitions retenus dans les enquêtes avec ceux adoptés par les comptes nationaux, les deux approches peuvent être associées pour obtenir des comptes des ménages par catégorie d'âge, de niveau de vie, de type de ménage ou par catégorie socio-professionnelle. Ce travail de décomposition du compte des ménages a été mené sur l'année 2011.

Plus un ménage est aisé, plus le poids des revenus du patrimoine est important

Les revenus du patrimoine et les transferts nets reçus (les prestations, qui incluent les pensions de retraite, moins les impôts) sont les composantes les plus inégalement réparties entre les ménages. Pour les 20 % de ménages les plus aisés, les revenus du patrimoine représentent un tiers du revenu disponible. Pour les 20 % les plus modestes, ce sont les transferts qui prédominent (46 % en 2011). Le poids de ces transferts est même légèrement supérieur à celui des revenus nets d'activité (45 %).

Les transferts privés en faveur des plus modestes et des plus jeunes

La prise en compte des transferts monétaires entre ménages réduit légèrement les inégalités. Ils améliorent de 6 % le revenu disponible des ménages les plus modestes et de 8 % celui des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans

Le taux d'épargne (hors transferts privés) augmente avec le niveau de vie : celui des 20 % les plus modestes est estimé en moyenne à 2,4 %, celui des 20 % les plus aisés à 30,3 %. La prise en compte des échanges monétaires entre ménages augmente aussi nettement le taux d'épargne des moins de 30 ans et diminue celui des 50 ans ou plus et a un très fort impact sur le niveau du taux d'épargne des 20 % les plus modestes dont l'estimation passe de 2,4 % à 8,1 % après transferts privés.

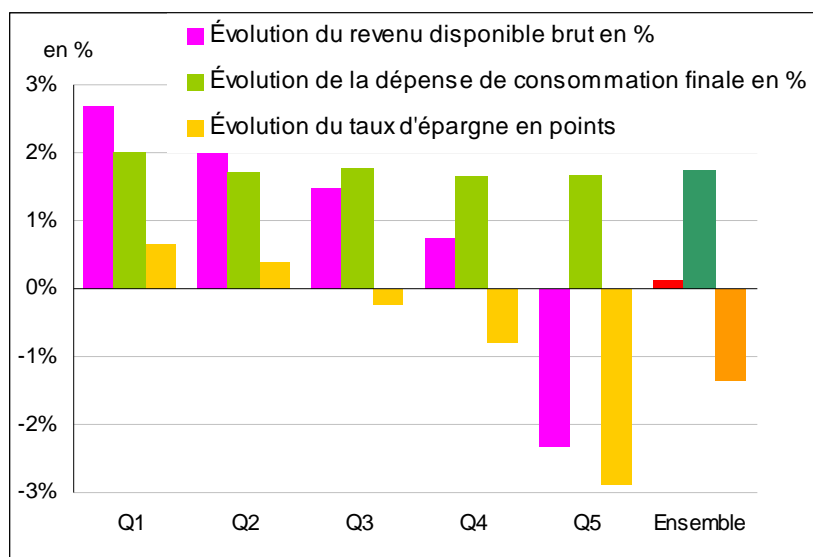
Une tendance à la réduction globale des inégalités entre 2011 et 2015

Il est possible d'extrapoler les comptes par ménages après 2011 à partir des seules évolutions des agrégats de comptabilité nationale en supposant que la distribution entre ménages de chaque composante du revenu ou de la consommation reste la même de 2011 à 2015.

Sous cette hypothèse, on mesure une réduction des inégalités entre 2011 et 2015 qui tient principalement aux transferts nets (accroissement des prestations reçues par les ménages les plus pauvres et des impôts payés par les ménages les plus aisés) et dans une moindre mesure à la baisse des revenus financiers des ménages les plus aisés (figure 6).

Le taux d'épargne des ménages décline de 1,4 point entre 2011 et 2015. Cette baisse, essentiellement acquise entre 2011 et 2013 (-1,3 point), recouvre des taux d'épargne qui progressent pour les ménages les plus pauvres et qui diminuent pour les ménages les plus aisés.

Évolutions du revenu disponible, de la consommation, et du taux d'épargne entre 2011 et 2015



Champ : ménages ordinaires résidant en France, revenu calculé hors services d'intermédiation financière (Sifim)
Source : Insee, comptes nationaux 2010, et calculs des auteurs

Des évolutions très différenciées du revenu disponible avant 2013, moins contrastées après

Entre 2011 et 2013, le revenu disponible des ménages les plus aisés diminue de 2,1 %, sous l'effet de la baisse marquée des revenus financiers (- 7,3 %), principalement ceux de l'assurance-vie. La hausse des impôts (+ 12,4 %) d'une part, celle des prestations (+ 5,0 %) d'autre part réduisent fortement les inégalités entre ménages : sur la même période, le revenu disponible des ménages à faible revenu a augmenté de + 1,8 %.

La consommation des ménages à faibles revenus augmente plus vite que celle des ménages les plus aisés, reflétant le plus grand dynamisme des postes à poids plus élevé chez ces ménages : services de logement (+ 5,4 %), alimentation (+ 4,3 %), alcool et tabac (+ 3,3 %), tandis que la consommation de loisirs ou celle d'hôtels et restaurants, caractéristiques des ménages à revenus élevés, baissent (respectivement - 4,7 % et - 0,3 %).

Entre 2013 et 2015, les taux de croissance du revenu, compris entre + 0,6 % et + 1,6 % selon les niveaux de vie, se resserrent en raison d'une hausse plus modérée des impôts et d'un ralentissement des prestations qui limitent la redistribution des revenus. Le revenu net des entrepreneurs individuels se redresse davantage pour les ménages aisés, et les revenus financiers baissent moins qu'avant 2013. La consommation évolue globalement au même rythme (+ 0,9 %) qu'entre 2011 et 2013 (+ 0,8 %), mais les évolutions des différents postes divergent : la hausse de la consommation est cette fois plus forte chez les plus aisés. Leur taux d'épargne fléchit alors que celui des plus modestes augmente.

3. Les taux d'épargne dans la zone euro : comment les comparer, comment les expliquer ?

p.97 de l'ouvrage

- D'un pays à l'autre les ménages auraient des comportements d'épargne spécifiques.
- Les ménages d'Allemagne, de Belgique, d'Autriche ou de France épargnent environ 15% de leur revenu disponible.
- Au Portugal, en Finlande ou en Irlande, les taux d'épargne sont en deçà de 10%.
- L'environnement socio-économique aurait peu d'influence sur le comportement d'épargne des ménages.

Des taux d'épargne très disparates selon les pays

Au sein de la zone euro, les taux d'épargne des ménages (l'épargne des ménages rapportée à leur revenu disponible) présentent de fortes disparités selon les pays, tant en niveau qu'en évolution depuis 20 ans. En moyenne entre 1995 et 2015, les ménages d'Allemagne, de Belgique, d'Autriche ou de France épargnent environ 15 % de leur revenu disponible, soit nettement plus que les ménages de l'ensemble de la zone euro. À l'inverse, les taux d'épargne sont en deçà de 10 % au Portugal, en Finlande ou en Irlande.

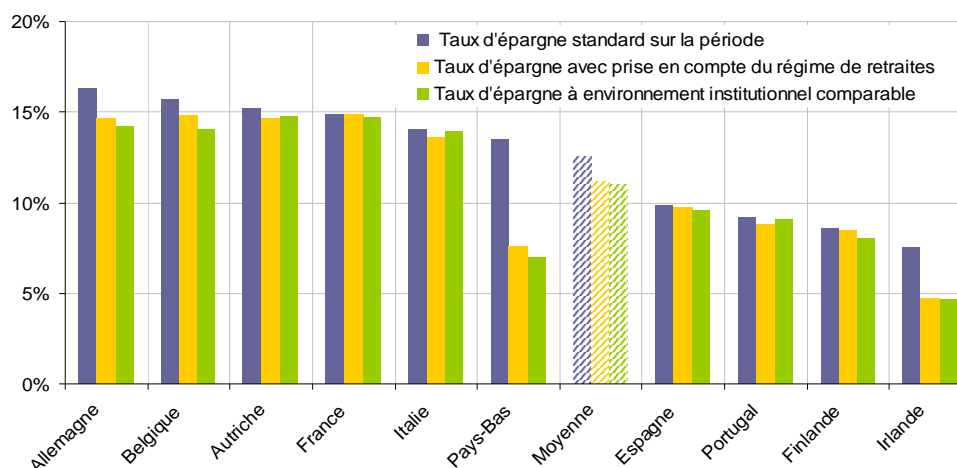
Depuis les vingt dernières années, le taux d'épargne est resté relativement stable en France, Allemagne ou en Finlande, tandis qu'il a diminué en Italie ou au Portugal, et dans une moindre mesure en Autriche ou en Belgique. Enfin, dans presque tous les pays mais avec des ampleurs variées, le taux d'épargne des ménages a connu un rebond au voisinage de la crise de 2008-2009.

Ni l'environnement institutionnel, ni l'environnement socio-économique de chaque pays, ne sont à même de rendre compte de façon significative des différences de taux d'épargne des ménages dans la zone euro : d'un pays à l'autre, **les ménages auraient donc des comportements d'épargne spécifiques**.

Rendre comparable la situation institutionnelle des pays ne réduit pas les écarts de taux d'épargne entre les pays

Ces disparités ne signifient pas forcément que, d'un pays à l'autre, les ménages alloueraient différemment leur revenu entre consommation et épargne. Des particularités institutionnelles, à comportements d'épargne des ménages similaires, peuvent affecter la mesure du taux d'épargne des pays en comptabilité nationale. C'est notamment le cas de la nature du système de retraites : dans un régime par répartition, les cotisations pour la retraite constituent une forme d'épargne implicite, mais non comptabilisée comme telle dans la mesure du taux d'épargne, tandis que dans un régime par capitalisation, les ménages épargnent explicitement pour leurs retraites futures. **Toute comparaison internationale de l'épargne doit dès lors tenir compte des différences d'environnement institutionnel entre pays.**

Taux d'épargne des ménages entre 1995 et 2015, compte tenu de l'ensemble des traitements liés aux caractéristiques institutionnelles



Source : OCDE, calcul des auteurs

Sous embargo jusqu'au 11 juillet 2017 à 18h00

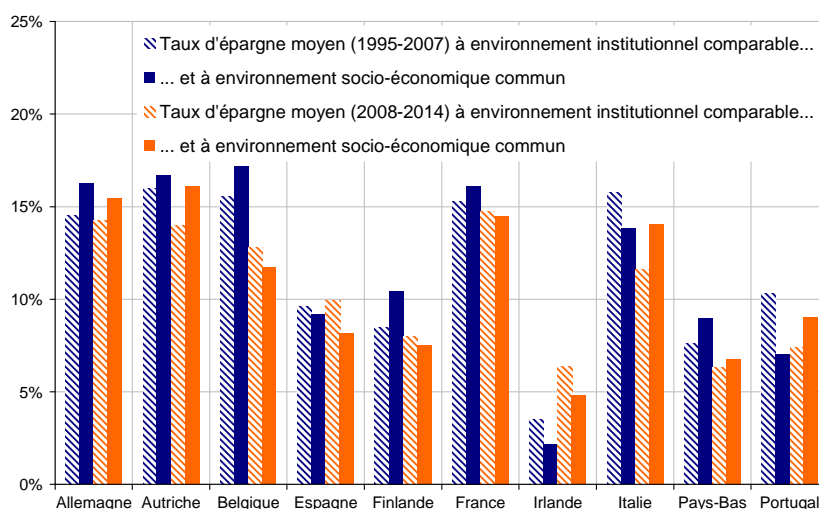
Les éléments pris en compte dans cette étude sont les plus susceptibles de jouer sur la mesure du taux d'épargne : nature du régime de retraites, structure de la fiscalité, fourniture de services publics par les administrations publiques. **Une fois « nettoyé » de ces différences, le taux d'épargne « à environnement institutionnel comparable » diminue par rapport à sa mesure standard.** En effet, dans les pays où existent des éléments de retraites par capitalisation, le traitement consiste à les considérer de façon analogue au régime par répartition et à les retrancher à l'épargne des ménages. Ce retraitement est néanmoins modeste, à l'exception des Pays-Bas (- 6 pts) et de l'Irlande (- 3 pts), pays dans lesquels la retraite par capitalisation se développe sur la période considérée. Par ailleurs, si le retraitement conserve globalement la hiérarchie des pays, la dispersion des taux d'épargne en est légèrement accentuée. Enfin, une fois « nettoyé », le taux d'épargne allemand se situe au niveau de celui de la France.

L'environnement socio-économique explique peu les différences d'épargne entre les pays...

Au-delà des différences institutionnelles entre pays, les ménages adaptent leur épargne à la situation économique (taux de chômage et taux d'intérêt, inflation, gains de pouvoir d'achat, inégalités, déficit public, etc.). L'analyse quantitative permet de construire un taux d'épargne « à environnement socio-économique commun », qui représenterait le taux d'épargne propre à chaque pays s'ils faisaient tous face au même environnement socio-économique, en plus du même environnement institutionnel.

Il en ressort que sur la période 1995-2013, placer les pays étudiés dans un environnement socio-économique identique n'aurait pas modifié sensiblement le taux d'épargne des ménages. Autrement dit, l'environnement socio-économique des 20 dernières années **aurait eu peu d'influence sur le comportement d'épargne des ménages que mesurent les comptes nationaux** et cette conclusion vaut aussi bien avant qu'après la crise.

Taux d'épargne à environnement institutionnel comparable, et leur contrepartie « à environnement socio-économique commun »



Source : OCDE, calcul des auteurs

... et peine aussi à expliquer l'évolution de l'épargne au sein des pays

L'analyse quantitative permet également de relire l'évolution passée des taux d'épargne en fonction de l'environnement socio-économique. Sauf exception, l'évolution du pouvoir d'achat a joué un rôle modeste, et l'évolution des inégalités de revenus un rôle encore plus limité. En revanche, l'évolution des déficits publics constitue un déterminant significatif après la crise, augmentant le taux d'épargne lors de la dégradation des finances publiques et le diminuant en période de consolidation budgétaire. L'environnement socio-économique peine toutefois à expliquer le profil global des taux d'épargne avant ou après la crise, celui-ci paraissant résulter davantage de dynamiques spécifiques à chaque pays.

Les dernières publications « économie » de l'Insee

Collection Insee Première

Le patrimoine économique national en 2015

Insee Première - n°1626, décembre 2016

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2530296>

Les comptes de la Nation en 2015

Insee Première - n° 1597, mai 2016

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121563>

En 2015, les prix en région parisienne dépassent de 9 % ceux de la province

Insee Première - n°1590, avril 2016

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908158>

Collection Insee Focus

Une inflation modérée depuis le passage à l'euro

Insee Focus - n°87, mai 2017

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2854085>

Les produits intérieurs bruts régionaux de 1990 à 2013

Insee Focus - n°60, juillet 2016

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019789>

Collection Informations Rapides

En mai 2017, les prix des produits de grande consommation augmentent de 0,2 % dans la grande distribution

Informations Rapides - n°156, juin 2017

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2865058>

En mai 2017, les prix à la consommation sont stables sur un mois et augmentent de 0,8 % sur un an

Informations Rapides - n°155, juin 2017

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2865071>

En avril 2017, les prix des produits agricoles continuent de croître nettement sur un an (+6,4 %)

Informations Rapides - n°151, mai 2017

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2858916>

Collection Insee Références

Tableaux de l'économie française - Édition 2017

Insee Références - mars 2017

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2587886>

L'économie française - Comptes et dossiers - Édition 2016

Insee Références - juin 2016

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2017591>

L'Insee en quelques mots



L'Insee et la statistique publique

Un objectif principal : éclairer le débat économique et social

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les partenaires sociaux, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants et les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

L'Insee c'est ...

- Une direction générale du ministère de l'Économie et des finances implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee est soumis aux règles de la comptabilité publique et ses crédits sont inscrits au budget général de l'État.
- Un institut qui conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. Dans son article 1er, la loi statistique française stipule que « la conception, la production et la diffusion des statistiques publiques sont effectuées en toute indépendance professionnelle ». L'Autorité de la statistique publique, créée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, veille notamment au respect du principe d'indépendance.

L'Insee coordonne les travaux du service statistique public

Le service statistique public est composé de l'Insee et des services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee et les SSM décident, dans le cadre d'une coordination assurée par l'institut, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

L'Insee dans les instances communautaires et internationales

L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (Office statistique des communautés européennes) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union. L'Insee collabore aussi aux travaux statistiques de l'ONU (Organisation des Nations unies), du FMI (Fonds monétaire international), de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et de la Banque mondiale. Il est membre de la commission statistique de l'ONU, de sa commission économique pour l'Europe, ainsi que du comité des statistiques de l'OCDE.

Un peu d'histoire ...

L'institut national de la statistique et des études économiques - l'Insee - a été créé par la loi de finances du 27 avril 1946 (art. 32 et 33). La nouvelle institution reprenait alors une activité de statistique publique qui s'était exercée sans discontinuité depuis 1833.

L'Insee aujourd'hui est organisé en cinq grandes directions :

- La direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale
- La direction des statistiques d'entreprises
- La direction des statistiques démographiques et sociales
- La direction des études et synthèses économiques
- La direction de la diffusion et de l'action régionale

Par ailleurs, l'Insee est présent en région avec l'ensemble de ses directions régionales.

Service Presse

Les horaires du bureau de presse

Du lundi au jeudi : 9h30-12h30 / 14h-18h00

Vendredi : 9h30-12h30 / 14h-17h30

Contact Bureau de presse

bureau-de-presse@insee.fr

01 41 17 57 57

Aurélie Picque

Cheffe du Bureau de presse

Retrouvez l'Insee sur :

www.insee.fr

Twitter : @InseeFr

